

# FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Le Fonds Social Européen (FSE) est un des fonds structurel et d'investissement européens de l'Union européenne contribution à l'amélioration de la cohésion sociale et le bien-être économique dans tous les Etats membres de l'Union européenne.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme **Fonds Social Européen Plus (FSE+)** est un programme qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de **répondre aux enjeux des territoires et des populations et aux défis de l'Union européenne**. Le FSE est le principal dispositif européen de **soutien à l'emploi et à l'insertion sociale et professionnelle**.

Les fonds européens dont le FSE sont en **gestion partagée**, cela signifie que chaque Etats-membres se voit allouer un budget. Chaque Etat décide des modalités de gestion de ces fonds sur son territoire.

En France, ce sont l'Etat et les conseils régionaux qui gèrent les fonds. Pour ce programme, l'Autorité de gestion nationale est la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP). **La nouvelle programmation FSE+ d'une durée de six ans débute officiellement en 2022 et se terminera en 2027.**

## DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE FSE+

### FONDS SOCIAL EUROPÉEN

### PROGRAMME NATIONAL FSE+ 21-27

Dans le cadre du Programme National FSE+ 21-27, toute demande de financement FSE+ doit être **obligatoirement effectuée** de façon dématérialisée via la plateforme Ma-démarche-FSE-Plus.

**ACCÉDER  
AU  
SERVICE**

(<https://ma-demarche-fse-plus.fr/>)

# A SAVOIR



PRÉSENTATION 21-27 FSE+



LE RÔLE DU CD60 EN QUALITÉ D'ORGANISME INTERMÉDIAIRE



BILAN PROGRAMMATION FSE 14-20



PRINCIPALES ÉTAPES DE LA VIE D'UN DOSSIER FSE +

